

Téléphone et carnets de bord : enquête chez les amateurs de pêche au bar

Comment quantifier une activité de pêche amateur non négligeable mais conduite à grande échelle et dispersée sur tout le littoral ? Une approche statistique originale a été mise en place pour en savoir plus sur la pêche récréative du bar sur la façade Manche-Atlantique.



La pêche maritime mondiale capture environ 90 millions de tonnes par an. Mais ce tonnage officiel est sous-évalué car il ne prend pas en compte la pêche artisanale, la pêche de subsistance, les rejets en mer, les prises illégales ou encore la pêche récréative. Cette dernière (aussi appelée pêche de plaisance ou de loisir) a une importance qu'on a longtemps sous-estimée face à la pêche professionnelle. Selon les régions et les espèces, elle peut représenter de 10 à 64 % des captures totales : il n'est donc plus possible de l'ignorer lors de l'évaluation des stocks.

Cela suscite un intérêt croissant de la part des scientifiques, pour qui mieux la connaître et en estimer les captures reste un vrai défi. Les pêcheurs de loisir sont nombreux et dispersés, sortent à des fréquences et des horaires très variables et utilisent toute une gamme d'engins de pêche. Leurs débarquements ne sont pas enregistrés et ils ne sont pas toujours obligés d'avoir une licence de pêche. En Europe, une évaluation des captures est cependant demandée pour plusieurs espèces dont le bar, espèce très appréciée dans plusieurs pays, en particulier en France. L'étude avait donc pour but d'élaborer un système de suivi à grande échelle de la pêche plaisancière au bar pour en déterminer les caractéristiques principales et en quantifier les captures.

La méthodologie a associé deux enquêtes téléphoniques à grande échelle à une enquête par carnets de bord.

- Enquête téléphonique "pêche au bar"

De juin à novembre 2009, 172 054 numéros ont été appelés par un institut de sondage dans les départements côtiers de Manche et Atlantique ; 15 091 (9 %) appels ont conduit à un entretien, et à l'identification de 535 "pêcheurs au bar" (défini par la capture d'au moins un bar au cours de l'année écoulée). 467 pêcheurs ont accepté de répondre à des questions sur leur pratique de pêche.

- Carnets de bord :

256 pêcheurs ont accepté de remplir un carnet de bord sur leur activité de pêche et leurs captures. 190 d'entre eux ont renvoyé au moins un carnet, et 40 l'ont fait régulièrement pendant un an. Chaque pêcheur était contacté une fois par trimestre pour vérifier que tout allait bien.

- Enquête téléphonique "pêche plaisancière"

Les résultats d'une enquête de 2006 sur la pêche de loisir ont été utilisés pour extrapoler à l'échelle métropolitaine les résultats de l'enquête sur la pêche au bar (ciblant les départements côtiers), et en compenser certains biais.

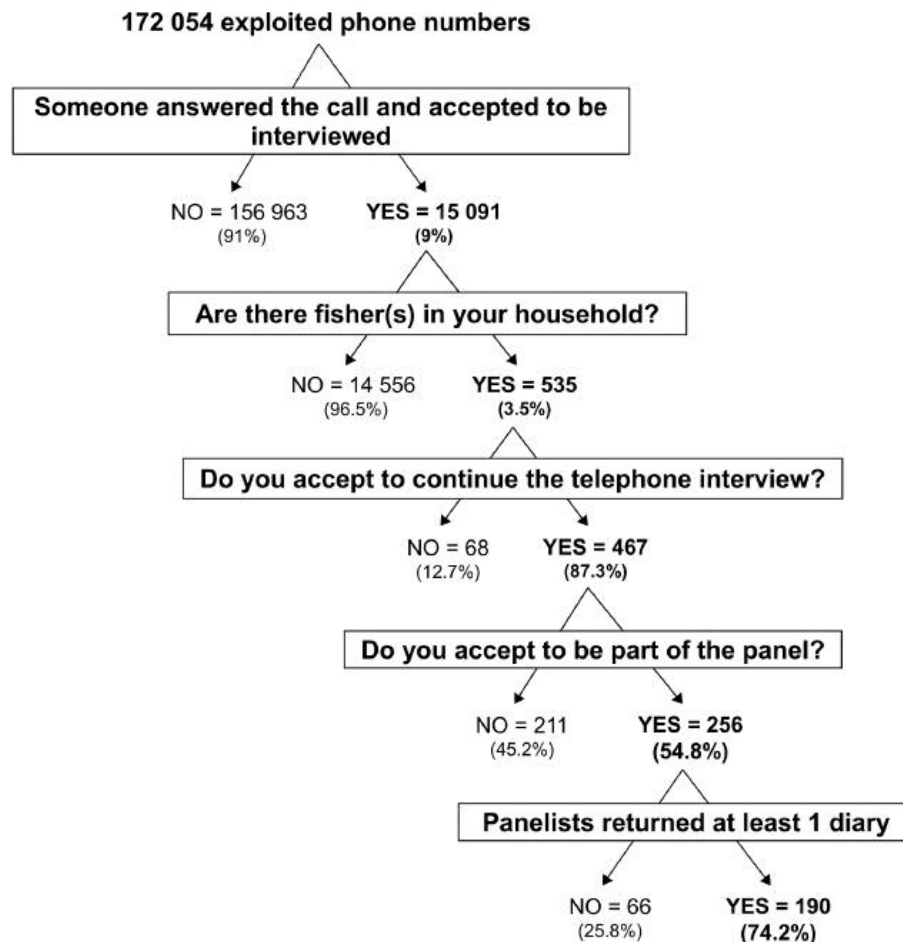


Schéma d'échantillonnage de l'enquête "pêche au bar"

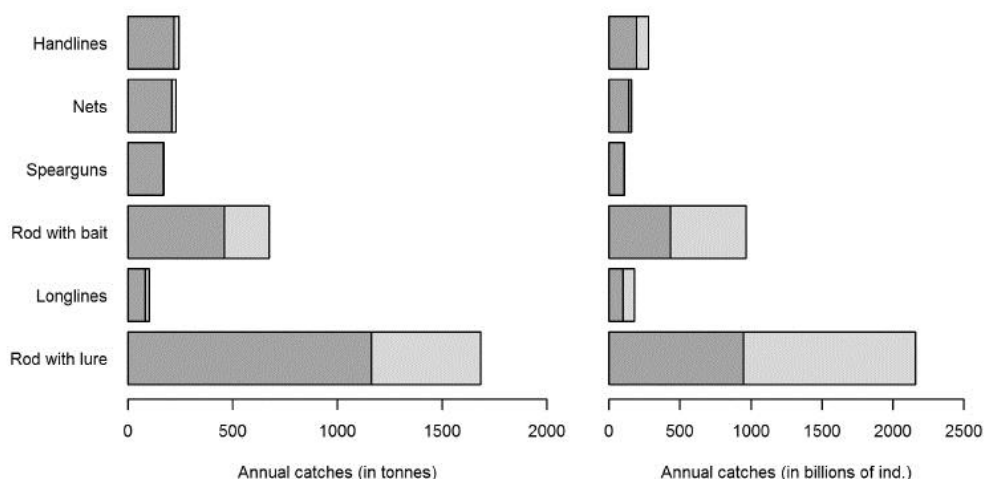
La pêche récréative au bar se pratique depuis le rivage ou un bateau, le plus souvent avec des cannes à pêche, avec appât (40 % des sorties depuis le bord, 9 % en bateau) ou avec leurre (52 % et 28 % respectivement) et des lignes à main (20 % dans les deux cas). Les palangres, le fusil sous-marin et le filet sont beaucoup moins utilisés.

Lors de l'étude, la taille minimum légale était de 36 cm, mais les Fédérations de pêcheurs plaisanciers recommandaient une taille de 42 cm (dorénavant taille minimale de capture). La taille moyenne des bars capturés par les pêcheurs du panel était de 38 cm ; ceux-ci ont remis à l'eau 88 % des bars de moins de 36 cm et 48 % des bars compris entre 36 et 42 cm.

En moyenne, 1,15 bars (953 g) ont été capturés par sortie. Les sorties en bateau ont produit presque deux fois plus que celles du bord, au moins en biomasse (1221 g contre 651 g). La capture moyenne par heure de pêche était de 321 g et 0,41 poissons, là encore plus élevée lors des captures depuis un bateau. Les techniques de pêche ont des productivités différentes selon qu'on considère le nombre de

poissons capturés ou leur poids total, car elles ne ciblent pas les mêmes gammes de taille : les fusils sous-marins et les filets permettent de capturer des poissons de grande taille (53 et 51 cm en moyenne) mais en petit nombre, alors que c'est le contraire pour les palangres (taille moyenne 36 cm).

On a estimé que 370 000 personnes pratiquent la pêche au bar dans la région couverte et effectuent 2,1 millions de sorties par an. Ils capturent au total près de 4 millions de poissons pour un poids total de 3 173 t, mais après remise à l'eau ils débarquent 1,9 millions de poissons soit 2 345 t. Les deux tiers de ces captures proviennent des pêcheurs des départements côtiers. La canne avec leurre, la canne avec appât et la ligne à main représentent 41, 20 et 17 % des sorties et les deux types de cannes capturent respectivement 1 683 t. et 674 t. Par rapport à la pêche commerciale, la pêche récréative du bar n'est pas négligeable puisqu'elle représente environ 30% des débarquements totaux.



Captures annuelles estimées de la pêche récréative de bar

Bien qu'apportant de nombreuses informations nouvelles, la méthodologie utilisée présente certaines limites :

- certains numéros de téléphone ne sont pas accessibles (liste rouge)
- une proportion importante de personnes n'a pas accepté de répondre à l'enquête
- les carnets de bord ont été remplis sur la base du volontariat
- beaucoup d'entre eux n'ont pas été remplis pendant toute la période d'étude
- les informations portées sur le carnet de bord n'étaient pas contrôlées

Dans la plupart des cas, des techniques statistiques ont permis de réduire les biais induits par ces limites. Ainsi, le suivi hebdomadaire de 47 pêcheurs pendant 3 mois (pour remplir le carnet de bord avec eux) a montré que le risque de recueillir des données incorrectes ou incomplètes (omission des sorties sans prise, sous-déclaration d'une bonne prise ou non-déclaration des poissons sous-taille conservés) est très faible.

Malgré ces inévitables limites, cette approche permet de recueillir des données particulièrement difficiles à obtenir ; elle a aussi d'autres avantages, comme de faciliter la participation des pêcheurs plaisanciers à la prise des décisions de gestion. Grâce à elle, l'enquête a montré que la pêche récréative au bar n'est pas anecdotique et que son impact sur les stocks doit être considéré dans le contexte des réglementations en vigueur ou futures.

[L'article](#)

Rocklin D., Levrel H., Drogou M., Herfaut J., Veron G., 2014. Combining Telephone Surveys and Fishing Catches Self-Report: The French Sea Bass Recreational Fishery Assessment. *PLoS ONE* 9(1): e87271. doi:10.1371/journal.pone.0087271.

Les auteurs

Les co-auteurs de cet article travaillent au laboratoire [Amure](#) de l'IUEM et à l'Unité [Sciences et Techniques Halieutiques](#) de l'Ifremer. Le premier auteur est actuellement en contrat post-doctoral à l'Université de Murcia, en Espagne (www.delphinerocklinphd.wordpress.com).

La revue

[PLoS One](#) est une revue scientifique créée en 2006 sous un modèle original à deux titres : elle est publiée exclusivement en ligne (pas de version papier) et tous ses articles sont disponibles en accès libre (accès gratuit et sans abonnement). Non thématique, elle couvre toutes les disciplines scientifiques. Son éditeur est PLoS (Public Library of Science), un organisme américain à but non lucratif.

Pour en savoir plus

[Levrel H., Rocklin D., Drogou D., Veron G. La pêche récréative au bar sur les façades Atlantique, Manche et mer du Nord. Résultats de l'enquête 2009-2011. Ifremer - Centre Bretagne.](#)

Contacts

Auteurs : consulter [l'annuaire de l'IUEM](#)

Service Communication et médiation scientifique : communication.iuem@univ-brest.fr

L'Actu des publis

Une rubrique à retrouver chaque mois sur le site de l'IUEM :

<http://www-iuem.univ-brest.fr/fr/science-et-societe/sciences-pour-tous/actu-des-publis>